

Agence postale communale



Une agence postale communale ouvre ses portes **à la Mairie des Loges-en-Josas.**

L'agence postale communale est ouverte aux heures et jours d'ouverture de la Mairie :

- Lundi : 8h30-12h et 14h-17h30
- Mardi : 8h30-12h
- Mercredi : 8h30-11h30
- Jeudi : 8h30-12h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Samedi : 9h30-12h (sauf vacances scolaires)

Produits et services postaux proposés

Affranchissements (lettres et colis ordinaires et recommandés)

Vente de produits :

- Timbres
- Enveloppes Prêt-à-Poster par lots
- Emballages Colissimo
- Emballages à affranchir

- Prêt-à-Expédier Chronopost France métropolitaine
- Pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition
- Fourniture d'autres produits sur demande
- Dépôts d'objets y compris recommandés
- Retrait d'objets y compris recommandés
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité
- Dépôt des procurations courrier

Horaire des levées

- **Lundi et vendredi : 15h30**
- **Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 11h**

Contact

[Agence postale communale](#)

-  [01 39 07 16 70](tel:0139071670)
-  accueil@mairieleslogesenjosas.fr
- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Partager sur Twitter](#)
 - [Partager sur LinkedIn](#)
 - [Partager par email](#)
 - [Enregistrer en PDF](#)
- [Partager sur](#)